

Grenoble, le 21 juin 2017



Conseil Local FCPE de la CSI Europole
Cité Scolaire Internationale - 4, Place de Sfax - 38000 Grenoble
fcpe.europole@gmail.com

Courrier à

- M. Éric Piolle, Maire de Grenoble

Copie à :

- *M. Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental de l'Isère (CDI)*
- *M. Christian Coigné, représentant du CDI au Conseil d'administration du collège Europole*
- *Mme Nadia Kirat, représentante du CDI au Conseil d'administration du collège Europole*
- *Mme Dominique Fis, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale*
- *Mme Marie-Noëlle Tison, Proviseur de la Cité Scolaire Internationale Europole*
- *Conseil départemental de la FCPE Isère*

Objet : Terrain sportif CER SNCF

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier daté du 6 juin 2017 en réponse à notre première démarche du 31 mars dernier. Ce courrier entraîne quelques commentaires de notre part.

Tout d'abord, vous ne nous fournissez aucune explication budgétaire précise motivant votre décision au sujet de l'arrêt de la convention avec la SNCF et le CER SNCF, d'autant qu'à notre connaissance, il n'y a eu aucune concertation pour rechercher des solutions permettant de satisfaire les différentes parties, alors que le CER SNCF était prêt à en discuter.

Ensuite, vous nous dites que les services de la Ville travaillent étroitement avec l'Éducation nationale et le Proviseur de la Cité Scolaire afin d'assurer la continuité de la pratique sportive des élèves ; pourtant Madame le Proviseur affirme n'avoir eu aucun contact avec les différents services.

Enfin, vous indiquez que de nombreuses options de lieux et de créneaux ont été proposées et que lors des réunions de planification des 30 mai et 1er juin, le collège et le lycée international seront prioritaires sur les créneaux. Là aussi à notre connaissance, les propositions faites ont été loin d'être à la hauteur des attentes et de vos engagements.

Nous vous informons par ailleurs que nous avons lancé une pétition auprès des parents d'élèves de la Cité Scolaire, qui recueille à ce jour 183 signatures (sur le site <http://stade-sncf.wesign.it/fr>). La liste des signataires se trouve en pièce jointe.

En conséquence, nous renouvelons notre demande de revenir sur votre décision, afin de permettre aux collégiens et lycéens de la CSI de pouvoir utiliser, comme actuellement, le terrain situé rue des Martyrs à la prochaine rentrée scolaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre meilleure considération.

Laure-Emmanuelle Hudry
Présidente

Jean-François Bouteille
Vice-président

du conseil local FCPE CSI Europole